

# UFOLEP 2019 / 2020

*Nouvelle Aquitaine*  
*Sport Auto*



## TROPHÉE NOUVELLE AQUITAINE SPORT AUTO

Poursuite sur terre & Kart Cross

# RÈGLEMENT PARTICULIER DU TROPHÉE

## Nouvelle Aquitaine Sport Auto (N.A.S.A)

### ARTICLE 1 : Présentation

Le Trophée NASA 2019 se déroulera sur 6 courses dans les départements 16, 24 et 47.

Seules les courses ayant lieu avant le national 2019 compteront pour la qualification de celui-ci.

Les manifestations de septembre 2019 compteront uniquement pour le trophée 2020 ainsi que pour la qualification au National 2020.

#### Calendrier et coordonnées des clubs organisateurs :

##### SAISON 2019

- 27 et 28 Avril ----- Esclottes (Commune avec le TSA, voir charte à la fin du règlement)
- 04 et 05 Mai ----- Minzac
- 18 et 19 Mai ----- Sarlat
- 15 et 16 Juin ----- Sarlat
- 29 et 30 Juin ----- Chassiecq
- 6 juillet en nocturne ----- Minzac

##### SAISON 2020

- 31 Août et 1 Septembre ----- Badefols d'Ans
- 14 et 15 Septembre ----- Minzac

Lieu : Circuit de **ESCLOTTES**  
47 120 Esclottes

Coordonnées GPS :

44.708528,0.144893

Club : Esclottes Auto Club

Engagement à envoyer à :

Mr Sellier Eric

Jean de Joie

47120 ESCLOTTES

☎ 06 88 54 26 86

[ericseillier@yahoo.fr](mailto:ericseillier@yahoo.fr)

Lieu : Circuit de **MINZAC**  
Mas de Ringaud  
24610 MINZAC

Coordonnées GPS :

44.970648,0.015434

Club : Sport Auto Minzac

Engagement à envoyer à :

Mr Feuillerat Patrick

21 rue de Branlac

33170 GRADIGNAN

☎ 05 56 89 54 00 / 06 63 19 44 02

[patrick.feuilleurat@sfr.fr](mailto:patrick.feuilleurat@sfr.fr)

Lieu : Circuit de **SARLAT**  
Saint André d'Allas  
24200 SARLAT

Coordonnées GPS : 44.866906,1.183258

Club : Association Circuit Automobile de Bonnet

Engagement à envoyer à :

Mr Mispoulet Bernard

122 Rue Adrien Thomas

Roc Laumier

24200 SARLAT

☎ 06 85 41 03 24

[b.mispou@orange.fr](mailto:b.mispou@orange.fr)

Lieu : Circuit de **CHASSIECQ**  
16350 CHASSIECQ

Coordonnées GPS :

45.942494,0.383223

Club : Kart Cross Ruffecois

Engagement à Envoyer à :

Mr Terrier Jean Claude

La Bomègerie

16700 NANTEUIL en VALLEE

☎ 05 45 31 83 12 / 06 72 03 81 18

[jc.terrier@clubinternet.fr](mailto:jc.terrier@clubinternet.fr)

Lieu : Circuit de **BADEFOLS D'ANS**  
24390 BADEFOLS d'ANS

Coordonnées GPS :

45.216461,1.198426

Club : Auto Cross Club de Badefols d'Ans

Engagement à envoyer à :

Mr Grandchamp Eric

Rafaillac

24390 BADEFOLS d'ANS

☎ 06 86 77 52 58

[grandchamp.eric@orange.fr](mailto:grandchamp.eric@orange.fr)

Les Coordonnées GPS sont à copier tels quels dans Google ou Google Maps.

(Attention à bien respecter les points et les virgules)

**ARTICLE 2 : Responsables**

- Tous les membres de la commission
- Tous les officiels désignés pour chaque épreuve
- Le collège des commissaires
- L'organisateur du jour
- Tout membre de la CNS présent
- Le représentant pilote de chaque catégorie

Le représentant pilote de chaque catégorie sera le 1<sup>er</sup> de la saison passée, à défaut le second.  
Toute décision importante sera prise après réunion du collège des commissaires.

## COORDONNÉES ET ROLES DES MEMBRES DU TROPHÉE NASA

FEUILLERAT Martine Responsable Trophée, Suivi des classements	21 Rue de Branlac 33170 GRADIGNAN	05 56 89 54 00 06 26 20 48 91	patrick.feullerat@sfr.fr
FEUILLERAT Patrick Membre CNS, Réfèrent réglementation	21 Rue de Branlac 33170 GRADIGNAN	05 56 89 54 00 06 63 19 44 02	patrick.feullerat@sfr.fr
MISPOULET Bernard Responsable Technique	122 Rue Adrien Thomas Roc Laumier 24200 SARLAT	06 85 41 03 24	b.mispou@orange.fr
FEUILLERAT Cynthia Responsable Pointage	19 Boulevard Pey Arnaud 33610 CANEJAN	06 17 87 03 37	cs.feullerat@sfr.fr
LASNIER Patrick Responsable des officiels	La côte 16210 ST QUENTIN DE CHALAIS	06 67 95 19 15	patromtom3@gmail.com
DE ROSSI Stéphane Secrétaire	6 Rue des Vignes 33640 PORTETS	06 95 17 83 52	derossi_stephane@yahoo.fr
GRANDCHAMP Eric Représentant club de Badefols	Rafaillac 24390 BADEFOLS D'ANS	06 86 77 52 58	grandchamp.eric@orange.fr
TERRIER Jean Claude Représentant club de Chassiecq	La Bomègerie 16700 NANTEUIL EN VALLEE	05 45 31 83 12 06 72 03 81 18	jc.terrier@club-internet.fr
ROYERE Romain Membre commission	Temniac 24200 SARLAT	06 75 05 54 39	romainroyere@orange.fr
ROYERE Stéphanie Membre commission	Temniac 24200 SARLAT	06 81 66 30 47	romainroyere@orange.fr
AUDET Pierre Membre commission	19 Rue Pasteur 33230 COUTRAS	06 12 72 88 42	pierre-audet-fronsadais@cegetel.net
VOLUZAN Philippe Membre commission	67 Rue Arthur Rimbaud 33160 ST MEDARD EN JALLES	06 08 74 82 75	voluzan.philippe@neuf.fr
LABRUE Antoine Membre commission	Martel 24110 GRIGNOLS	06 40 37 53 46	toinouandbad@live.fr
DUMAS Nicolas Membre commission	28 lieu dit Peyrefus 33420 DAIGNAC	07 81 45 34 07	dumasnicolas33@icloud.com

### **ARTICLE 3 : Véhicules et concurrents admis**

Seront admis à participer à une épreuve du trophée, les concurrents et les véhicules qui seront conformes aux règlements techniques et administratifs nationaux UFOLEP 2019 et **équipés obligatoirement de transpondeurs.**

Transpondeur Chronolec à commander directement sur cette page internet :

<http://itschrono.com/boutique/fr/transpondeurs/12-transpondeur-ls-fil.html> (Transpondeur LS à Fil 12V).

En cours de saison des contrôles pourront être effectués sur les véhicules afin de vérifier leur conformité d'origine.

Tout véhicule contrôlé non conforme en trophée et/ou championnat National sera disqualifié et le pilote perdra le bénéfice de ses points antérieurs acquis dans les trophées où il est inscrit (application du règlement National).

Seront autorisés à participer les jeunes de 15 à 18 ans sous réserve qu'ils soient titulaires du CAA (certificat d'Aptitude Automobile).

**SURCLASSEMENT** : un pilote a le droit de se surclasser en catégorie supérieure, mais ce sera **pour tout le reste de la saison** et ce conformément au règlement national.

**Le trophée NASA se réserve le droit de refuser ou d'exclure d'une manifestation ou du trophée toute personne pouvant porter préjudice à la bonne marche des manifestations.**

### **ARTICLE 4 : Inscription**

Le pilote qui désire être qualifié dans le trophée NASA pour le National devra acheter sa vignette millésimée de 16€ au trophée NASA (les présidents de clubs ne la distribuant plus).

Tous les pilotes désirant participer à une course du Trophée NASA devront s'acquitter d'un droit d'inscription d'un montant de 10€ qui sera à adresser à : Mme Feuillerat Martine, 21 Rue de Branlac, 33170 Gradignan, à l'aide du bulletin d'inscription que vous trouverez à la fin de ce règlement.

**Une étiquette Nasa à coller sur la FICHE PILOTE** sera délivrée après paiement de cette inscription.

Du fait de cette inscription, un bonus de 20 points sera acquis pour le trophée NASA.

Avant tout engagement à une manifestation, le pilote devra envoyer le paiement de l'inscription 10€ afin d'avoir un numéro pour son véhicule (les 10 premiers numéros correspondant au classement de l'année précédente). Le pilote recevra en retour sa confirmation d'inscription au trophée et son numéro de course, accompagné d'un **NUMÉRO D'ORDRE D'INSCRIPTION AU TROPHÉE NASA** qui sera à reporter impérativement sur le bulletin d'engagement à la course de trophée.

**SI CE NUMERO NE FIGURE PAS** sur les bulletins d'engagements reçus par l'organisateur, **l'ENGAGEMENT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE !**

Chèque à joindre obligatoirement à l'inscription à l'ordre du club organisateur.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE SANS RÈGLEMENT**

**AUCUN NUMÉRO NE SERA DONNÉ PAR  
TÉLÉPHONE**

### **ARTICLE 5 : Règlements techniques**

Conformes aux règlements nationaux 2019

## **ARTICLE 6 : Engagement courses**

A chaque course, un droit d'engagement d'un montant de 40€ sera perçu par l'organisateur.

**Seules les inscriptions accompagnées obligatoirement du règlement seront prises en compte et devront parvenir à l'organisateur** avec une **ENVELOPPE TIMBRÉE à votre nom et adresse** pour le retour de la confirmation d'engagement (Bulletin d'inscription à la course que vous trouverez à la fin de ce règlement, à imprimer).

Si plusieurs engagements portent la même date de cachet de la poste, ils seront inscrits dans l'ordre du classement provisoire du trophée (tirage au sort pour la 1ere course).

**Seront prioritaires les pilotes ayant choisi le trophée NASA qualificatif au national et ce jusqu'à 3 semaines avant la manifestation.**

**AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS EN COMPTE SANS LE CHEQUE ET SERA SYSTÉMATIQUEMENT RETOURNÉ.**

**Tout pilote n'ayant pas envoyé son engagement dans les 8 jours partira en fond de grille**

**Le pilote qui se désiste moins de 8 jours avant la manifestation ne pourra prétendre à aucun remboursement sauf sur présentation d'un certificat médical ou preuve d'un cas de force majeure.**

Ayez néanmoins la correction d'informer par téléphone l'organisateur si vous ne pouvez pas participer à la manifestation.

Aucun engagement ne sera pris le samedi matin de la course.

- **SI LA MANIFESTATION EST ANNULÉE EN TOTALITÉ** pour cause d'intempéries le jour même, l'organisateur gardera la somme de 20€ sur le montant de l'aide à la sécurité payée par le pilote pour régler les frais de médecin, ambulance, assurance.

La différence (20€) sera remboursée par chèque au président du club qui aura la charge de la redonner à ses pilotes.

Les lots de la remise des récompenses ne seront pas distribués.

- **SI LA MANIFESTATION EST ANNULÉE EN PARTIE** : des points seront attribués sur ce qui a pu être fait et sur les chronos. L'organisateur gardera alors la totalité des engagements et la remise des récompenses sera effectuée.

Le Trophée NASA et l'organisateur pourront aussi aménager la journée afin de ne pas être obligés d'annuler la journée complète.

## **ARTICLE 7 : Vérifications Techniques, administratives, essais libres et chronométrés**

Des « pré-contrôles » techniques seront effectués en début de saison dans les clubs organisant des épreuves du trophée NASA. 40 points pour le trophée NASA seront attribués aux pilotes qui auront fait l'effort de faire pré-contrôler leur véhicule, ces derniers devront être prêts à rouler le jour du pré-contrôle.

**Aucun contrôle technique ne sera effectué en dehors des dates prévues au calendrier et ne pourront pas être faits ni au domicile des contrôleurs techniques ni au domicile des pilotes.**

**CALENDRIER des pré-contrôles :**

Pré-contrôles avec journée d'entraînement en porte ouverte :

- 03 Mars à Minzac
- 10 Mars à Minzac

- 17 Mars à Minzac
- 24 Mars à Minzac

Pré-contrôles uniquement :

- 24 Mars à Sarlat
- 07 Avril à Esclottes
- 13 Avril à Minzac (une amicale a lieu le lendemain)

**Les Contrôleurs Techniques devront IMPÉRATIVEMENT envoyer à Martine Feuillerat la liste des véhicules pré-contrôlés.**

Sur les manifestations :

Les vérifications administratives et techniques seront effectuées par les responsables du trophée et les officiels le samedi de 9h à 12h. **C'est le pilote lui-même qui doit se rendre aux contrôles administratifs et techniques.**

Il devra présenter au contrôle administratif :

- la licence signée en cours de validité avec la photo
- le permis de conduire (ou CAA avec autorisation parentale pour les 15/18 ans)
- le passeport de son véhicule
- la fiche pilote avec son timbre millésimé

**Important :**

La couverture d'assurance de la licence cesse en cas de **RETRAIT DE PERMIS DE CONDUIRE**. De ce fait, les pilotes doivent présenter leurs permis à CHAQUE EPREUVE.

Le pilote devra présenter sa tenue de course au contrôle technique en revanche il n'est pas utile d'y présenter sa licence.

**AUCUN CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE NE SERA EFFECTUÉ LE SAMEDI APRÈS MIDI.**

Exceptionnellement le pilote ne pouvant pas être présent le samedi matin devra prévoir de faire amener son véhicule et de le faire passer aux contrôles (penser à donner licence et passeport) par une tierce personne licenciée. **Le pilote devra venir présenter son permis de conduire à la tour de pointage à son arrivée. S'il n'arrive pas à temps pour les chronos, il partira fond de grille.**

ESSAIS LIBRES ET CHRONOS :

Les essais libres et chronos auront lieu **UNIQUEMENT** le samedi après midi de 13h30 à 16h par catégorie.

**LE PILOTE DOIT S'Y PRÉSENTER IMPÉRATIVEMENT dans l'ordre défini (voir annexe).** Cet ordre pourra être modifié en fonction de la météo.

Pendant les essais chronométrés, seul le meilleur temps sera pris en compte. En cas de panne, l'application du règlement sportif national entrera en vigueur : le pilote pourra refaire ses chronos uniquement s'il n'est pas passé sous le drapeau « bleu – blanc – rouge ».

En cas d'impossibilité de faire des chronos :

- pour la première épreuve un tirage au sort aura lieu
- pour les autres épreuves le départ se fera en fonction du classement provisoire et tirage au sort en fond de grille pour les non classés.

**AUCUN CHRONO NE SERA FAIT EN DEHORS DES HEURES DÉFINIES**

## **ARTICLE 8 : Manches**

Possibilité de faire 3 manches + 1 finale si toutes les conditions favorables sont réunies

Les 1<sup>ères</sup> manches auront lieu le samedi après midi après les essais chronos, donc vers 16h / 16h30. Si ces 1eres manches ne peuvent pas toutes être terminées le samedi, elles le seront le dimanche matin.

## **ARTICLE 9 : Parc fermé**

S'il est décidé de faire un parc fermé, tout pilote sera obligé de s'y soumettre pour vérification après les finales. Ce parc fermé sera STRICTEMENT INTERDIT à toute personne sauf aux officiels désignés et au pilote concerné accompagné de son mécano.

## **ARTICLE 10 : Épreuve**

Le nombre de concurrents est limité à 180 pilotes par épreuve.

Le nombre de pilotes par manche est limité à :

- 18 pour les KARTS
- 15 pour les AUTOS et MONOS

Le déroulement des manches se fait selon le règlement national.

Nombre de tours : 5 minimum

Les pilotes doivent se présenter en pré-grille dans l'ordre de passage annoncé pour gagner du temps.

Les pilotes de la première ligne peuvent choisir leur place sur la grille à **CHAQUE** départ.

## **ARTICLE 11 : Réclamations et amendes**

Une Réclamation ne peut être qu' individuelle et ne peut porter que sur une seule demande.

- Pour toute **RECLAMATION DE FAIT DE COURSE** le pilote devra se faire accompagner du représentant pilote de sa catégorie, muni d'une réclamation écrite et **d'un chèque de 85€ à l'ordre de l'Ufolep**, et ce dans la demi-heure qui suit la fin de sa manche.

- Pour toute **RECLAMATION TECHNIQUE**, le montant du chèque s'élève alors à **300€**. Dans le cas où aucune anomalie ne pourrait être décelée sur le véhicule concerné, le pilote ayant porté réclamation supportera seul les frais engendrés. Dans le cas où le contrôle se révélerait positif c'est le propriétaire du véhicule concerné qui supportera les frais engendrés. (voir règlement sportif National)

- En cas de **licence manquante ou incomplète**, et de **toute autre pièce obligatoire demandée au CONTRÔLE ADMINISTRATIF**, le pilote est passible **d'une AMENDE de 32€ par pièce manquante ou incomplète** (règlement financier Ufolep).

## **ARTICLE 12 : Parc Pilote**

Une surface comprise entre 50m<sup>2</sup> et 70m<sup>2</sup> sera attribuée par pilote.

Une bâche devra être posée sous le véhicule de course, et un extincteur 6kg poudre type ABC sera obligatoire dans le stand.

En cas de vitesse excessive dans le parc, le directeur de course prendra les sanctions nécessaires. Obligation du port du casque pour se rendre en pré-grille mais pas pour un déplacement dans le parc en vue de réparation ou autre.



Pour les présentations pilotes, seules 2 personnes par véhicules seront autorisées, aucun enfant autour des véhicules (barres anti encastrement...).

## ARTICLE 13 : Classement

A la journée : Les pilotes feront 3 (ou 4) manches de 5 tours minimum. On obtiendra le classement de la course en additionnant les points de chaque pilote dans les 3 (ou 4) manches. En cas d'égalité de points ils seront départagés :

- A l'issue de 2 (ou 3) premières manches, par les chronos.
- A l'issue de la manifestation, par le résultat de la finale. (Règlement sportif national)

### Attribution des points de la journée :

Premier : 1 point

Deuxième : 2 points

Troisième : 3 points

Etc....

Non partant : 1 point de plus que le nombre de partants de la manche (ou série).

Classement au Trophée : Après une journée de course, chaque pilote se verra attribué ses points en fonction de la place qu'il occupait dans chacune des manches.

Pour l'épreuve commune NASA / TSA d'Esclottes les pilotes de chaque trophée seront reclassés à leur place respectives en retirant les pilotes de l'autre trophée. Le pilote inscrit dans les 2 trophées marquera les points dans les 2.

### Barème de points spécifique au trophée NASA Poursuite sur terre / Kart cross :

Inscription régionale : 20 Points

Passage au pré-contrôle technique de la saison : 40 Points

Passage au contrôle technique de la course : 20 Points

En manche :

1 <sup>er</sup> ..... 40 Points	20 <sup>ème</sup> ..... 17 Points
2 <sup>ème</sup> ..... 37 Points	21 <sup>ème</sup> ..... 16 Points
3 <sup>ème</sup> ..... 35 Points	22 <sup>ème</sup> ..... 15 Points
4 <sup>ème</sup> ..... 33 Points	23 <sup>ème</sup> ..... 14 Points
5 <sup>ème</sup> ..... 32 Points	24 <sup>ème</sup> ..... 13 Points
6 <sup>ème</sup> ..... 31 Points	25 <sup>ème</sup> ..... 12 Points
7 <sup>ème</sup> ..... 30 Points	26 <sup>ème</sup> ..... 11 Points
8 <sup>ème</sup> ..... 29 Points	27 <sup>ème</sup> ..... 10 Points
9 <sup>ème</sup> ..... 28 Points	28 <sup>ème</sup> ..... 9 Points
10 <sup>ème</sup> ..... 27 Points	29 <sup>ème</sup> ..... 8 Points
11 <sup>ème</sup> ..... 26 Points	30 <sup>ème</sup> ..... 7 Points
12 <sup>ème</sup> ..... 25 Points	31 <sup>ème</sup> ..... 6 Points
13 <sup>ème</sup> ..... 24 Points	32 <sup>ème</sup> ..... 5 Points
14 <sup>ème</sup> ..... 23 Points	33 <sup>ème</sup> ..... 4 Points
15 <sup>ème</sup> ..... 22 Points	34 <sup>ème</sup> ..... 3 Points
16 <sup>ème</sup> ..... 21 Points	35 <sup>ème</sup> ..... 2 Points
17 <sup>ème</sup> ..... 20 Points	36 <sup>ème</sup> et + ..... 1 Point
18 <sup>ème</sup> ..... 19 Points	
19 <sup>ème</sup> ..... 18 Points	Non partant : 0 Point



## **ARTICLE 14 :ARRET SUR DRAPEAU ROUGE**

Un nouveau départ sera redonné si les 2/3 de la manche ne sont pas effectués et ce sur le classement du dernier tour entier pointé.

Le pilote déclencheur du drapeau rouge et tout autre pilote ayant reçu de l'aide pour repartir ou étant descendu de son véhicule ne pourra pas repartir. Les pilotes dont les véhicules étaient arrêtés avant le drapeau rouge ne pourront pas non plus repartir.

Les pilotes de la première ligne choisissent leur place sur la grille à **CHAQUE nouveau départ.**

## **ARTICLE 15 :Remise des récompenses**

A la fin de la journée, l'organisateur se doit de récompenser au minimum les 3 premiers de chaque catégorie par des trophées, coupes... et la totalité des pilotes en produits régionaux ou autres.

Seuls LES PILOTES PRÉSENTS lors de la remise des prix seront récompensés.

**AUCUNE AUTRE PERSONNE ne pourra récupérer son lot.**

## **ARTICLE 16 : Classement sur internet**

Tous les résultats du trophée NASA seront sur le site du Sport Auto Minzac :

<http://sport-auto-minzac.eklablog.com/>

## **ARTICLE 17 : Championnat national**

Les meilleurs de chaque trophée seront sélectionnés au prorata du nombre d'engagés par catégorie et par trophée pour aller disputer le championnat national organisé :

⇒ **Pour le Kart dans le département 53 à Saint Germain d'Anxure, les 10 et 11 août 2019**

⇒ **Pour la Poursuite sur Terre dans le département 03 à Ainay le Château, les 24 et 25 août 2019**

**Le nombre de sélectionnés pour les nationaux en kart est de 212 et en poursuite sur terre de 195.**

Il est obligatoire d'avoir participé à au moins 2 épreuves du trophée pour être qualifiable au national.

Si les pilotes sélectionnés ne désirent pas y aller, les suivants du classement seront contactés. Le quota de sélectionnés sera connu fin juin.

Les pilotes de la région organisatrice sont repêchables les 2 derniers jours en cas de désistement.

**Rappel de quelques règles de civisme lors des compétitions :**

A partir de quelques expériences fâcheuses vécues lors des dernières saisons, le trophée NASA et les responsables des circuits tiennent à rappeler que :

- Les pilotes et accompagnateurs ne doivent s'installer dans le parc qu'à partir de l'ouverture officielle car les terrains ne sont mis à disposition que pour la durée des manifestations. Ils doivent limiter la surface de leur installation afin que chacun puisse trouver place et sont priés de ne pas déplacer les barrières et autres marquages installés par l'organisateur.

- **LORS DES SOIRÉES** (vendredi soir, samedi soir, dimanche soir), **AUCUNE SONO , « CHANTEUR » ou TOUT AUTRE BRUIT NE SERONT TOLERÉS APRÈS MINUIT** sous peine de partir fond de grille à la manche suivante. Le pilote est responsable du bruit qu'il y a à son campement.

Si récidive le pilote ne prendra pas le départ des prochaines manches de la journée.

Tout officiel présent sur la course pourra constater les nuisances sonores et en faire part aux responsables et à la direction de course pour que la sanction soit appliquée.

Ceci, afin de préserver le repos de l'ensemble des personnes présentes sur le parc (organisateur et autres participants).

La convivialité qui accompagne la compétition sportive en Ufolep se doit le respect d'autrui.

L'organisateur se réserve le droit de faire des soirées et de dépasser cette limite d'heure sans pour autant en abuser.

- Lors des épreuves : les accompagnateurs désirant photographier ou filmer sont invités à respecter les règles de sécurité ; Pour prendre des photos sur le circuit (uniquement sur les postes de commissaires) la licence ou la carte professionnelle sera obligatoire et sous la responsabilité totale du directeur de course.

Pour le bon déroulement du trophée, si quelque chose vous « chagrine », il serait souhaitable de venir en parler aux responsables. Il ne faut pas rompre le dialogue mais l'instaurer.

A VOTRE ÉCOUTE

Les responsables du Trophée.

**Horaires des contrôles administratif et technique pour TOUS :**

<b>A partir de 9h le samedi jusqu'à midi</b>
--

**Ordre de passage des essais libres et chronos :**

Courses	Catégories	Courses	Catégories
---------	------------	---------	------------

<b>Escottes</b>	<b>602 / 652</b>	<b>Minzac</b>	<b>T 1200 / 1400</b>
<b>27 et 28 Avril</b>	<b>T 1200 / 1400</b>	<b>04 et 05 Mai</b>	<b>T 1700 / 2000</b>
	<b>T 1700 / 2000</b>		<b>500/ ER6 / Open</b>
	<b>500/ ER6 / Open</b>		<b>MA / MM / Proto</b>
	<b>MA / MM / Proto</b>		<b>602 / 652</b>

<b>Sarlat</b>	<b>T 1700 / 2000</b>	<b>Sarlat</b>	<b>500 / ER6 / Open</b>
<b>18 et 19 Mai</b>	<b>500/ ER6 / Open</b>	<b>15 et 16 Juin</b>	<b>MA / MM / Proto</b>
	<b>MA / MM / Proto</b>		<b>602 / 652</b>
	<b>602 / 652</b>		<b>T 1200 / 1400</b>
	<b>T 1200 / 1400</b>		<b>T 1700 / 2000</b>

<b>Chassiecq</b>	<b>MA / MM / Proto</b>	<b>Minzac</b>	<b>602 / 652</b>
<b>29 et 30 Juin</b>	<b>602 / 652</b>	<b>Nocturne 6 Juillet</b>	<b>T 1200 / 1400</b>
	<b>T 1200 / 1400</b>		<b>T 1700 / 2000</b>
	<b>T 1700 / 2000</b>		<b>500 / ER6 / Open</b>
	<b>500 / ER6 / Open</b>		<b>MA / MM / Proto</b>

<b>Badefols d'Ans</b>	<b>T 1200 / 1400</b>	<b>Minzac</b>	<b>T 1700 / 2000</b>
<b>31 Aout et 01 Sept</b>	<b>T 1700 / 2000</b>	<b>14 et 15 septembre</b>	<b>500/ ER6 / Open</b>
	<b>500 / ER6/Open</b>		<b>MA / MM / Proto</b>
	<b>MA/MM / Proto</b>		<b>602 / 652</b>
	<b>602 / 652</b>		<b>T 1200 / 1400</b>

**DROIT D'INSCRIPTION AU TROPHÉE NASA 2019****Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse**

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

Tel fixe..... Portable.....

Date de naissance.....

Cocher la case si vous êtes CAA : 

Mail.....

Club.....N° de licence.....

N° de course actuel.....N° de course souhaité.....

N° de Transpondeur.....N° de vignette sécurisée.....

**Entourez votre Catégorie :**

<b>Kart</b>	<b>Tourisme</b>	<b>Proto</b>	<b>Mono</b>
602	T 1200-T1	P1	MA
652	T 1400-T2	P2	MM
500	T 1700-T3	P3	
ER6	T 2000-T4		
OPEN			

Droit d'inscription de 10€, l'inscription me donne le droit de participer à 1 ou plusieurs épreuves du Trophée NASA.

Si je veux être qualifiable au National dans le trophée NASA, j'achète aussi la vignette millésimée Ufolep à 16€.

(Dans ce cas je peux faire un chèque global de 26€)

Inscription à envoyer avec le chèque à L'ORDRE DE ALM à :

Martine Feuillerat, 21 Rue de Branlac, 33170 GRADIGNAN

**En m'inscrivant à ce trophée je m'engage à respecter ce présent règlement et à accepter toute sanction qui pourra être prise en cas de contrôle positif d'alcoolémie ( à savoir : exclusion de la manche ou de la journée), de même qu'en cas de violences physiques ou verbales envers les officiels.**

Fait à.....le.....

Signature :

**BULLETIN D'INSCRIPTION A UNE ÉPREUVE DU TROPHÉE**

A renvoyer obligatoirement avec le chèque, de préférence 60 jours avant l'épreuve au club organisateur de la course

**Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour la confirmation**

NOM.....PRÉNOM.....  
 ADRESSE.....  
 CODE POSTAL.....VILLE.....  
 Tel fixe..... Portable.....  
 Date de naissance.....  
 Mail.....  
 Club.....N° de licence.....  
 N° de course..... N° de Transpondeur.....

**N° d'ordre d'inscription au trophée OBLIGATOIRE.....****CHOIX de mon trophée qualificatif au national : .....****Entourez votre Catégorie :**

<b>Kart</b>	<b>Tourisme</b>	<b>Proto</b>	<b>Mono</b>
602	T 1200 -T1	P1	MA
652	T 1400 -T2	P2	MM
500	T 1700 - T3	P3	
ER6	T 2000 -T4		
OPEN			

Madame, Monsieur, Mademoiselle.....demande à s'engager à l'épreuve Ufolep de ..... qui se déroulera le..... et reconnaît avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs et officiels.

Je verse à cet effet les droits d'engagement (participation aux frais de sécurité) s'élevant à 40€.

Ci-joint, le chèque bancaire n°..... à l'ordre du club organisateur.

**TOUTE INSCRIPTION SANS CHÈQUE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE ET SERA RETOURNÉE**

POUR TOUT ENGAGEMENT REÇU LA DERNIÈRE SEMAINE, LE PILOTE PARTIRA FOND DE GRILLE.

Fait à ..... Le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »**CONFIRMATION D'INSCRIPTION :**

Me, Mr.....

Nous accusons réception de votre demande d'inscription datée du..... et nous vous attribuons le numéro.....

Catégorie.....

Droit d'inscription de 40€ : Payé  Dû Essai libres / Chronos le samedi après midi ainsi que les 1<sup>ère</sup> manches

Cachet de l'organisateur Fait à..... Le.....

## **Charte de fonctionnement course commune trophée EAC -NASA**

### **Chaque trophée garde son identité**

La charte devra être signée par les clubs organisateurs , elle sera valable uniquement pour les courses communes de la saison 2019 .

Le pilote paye l'inscription au trophée qu'il veut représenter pour la finale nationale et y achète aussi la vignette millésimée UFOLEP à coller sur la fiche pilote .

L'aide à l'équipement de perçue sur les engagements ( 3€ pour le trophée TSA, 2€ pour le trophée NASA ) sera reversée :

- au trophée TSA pour les pilotes inscrits dans celui-ci à hauteur de 3€
- au trophée NASA pour les pilotes de celui-ci à hauteur de 2€, les 1€ restant revenant au club organisateur.
- au trophée du club organisateur pour tous les autres pilotes venant d'un autre trophée.

Chaque trophée publiera les coordonnées nécessaires à l'engagement des pilotes pour les épreuves communes dans son règlement .

Date de trophée souhaitée :                    27 et 28 avril 2019    Esclottes

Comme prévu dans les cahiers des charges de chaque trophée ,un repas sera fourni à tous les officiels pratiquant sur les épreuves .

### **Organisation**

L' organisateur aura la gestion totale de l'épreuve et composera son équipe ,directeur de course , responsable technique , responsable pointage , ses officiels , etc .

-L'épreuve d'Esclottes (E.A.C) sera gérée par le trophée TSA.

L'idéal serait que chaque trophée fournisse des officiels pour officier sur chaque courses communes afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve .

Les 2 directeurs de courses ( 1 Esclottes et 1 Trophée NASA ) officierons ensemble sur les épreuves communes .

Pointage , 1 ou 2 personnes du trophée accueilli seront admises au local chronométrage ,l'ordinateur du trophée organisateur sera branché en priorité et 2 écrans seront branchés en parallèle pour avoir un contrôle visuel sur l'intégralité de l'épreuve.

Une clé USB pourra être utilisée pour faire une copie des données de la journée et pouvoir effectuer son classement par la suite . Une copie papier sera fournie en fin d'épreuve .

Les épreuves se dérouleront sous le format suivant :

samedi matin : contrôles administratifs et techniques  
samedi après-midi : essais libres / chronos et 1er manches  
dimanche : 2em / 3em manches et finales

Un classement journée sera établi , ensuite chaque trophée reclassera ses pilotes dans l'ordre d'arrivée au classement de chaque manche afin de calculer le classement trophée de chacun dans son trophée respectif.

Pour les pilotes inscrits dans les 2 trophées ,ils marqueront les points correspondant a leur classement dans les 2 trophées.

## Engagements

La priorité sera donnée aux pilotes des trophées TSA et NASA jusqu'à 3 semaines avant l'épreuve ,passer ce délai ,ils perdront le caractère prioritaire et les engagements seront pris dans l'ordre de réception ,cachet de la poste faisant foi . Date limite d'engagement 8 jours avant la course .


Si la limite de 180 engagements est atteinte ,une liste d'attente sera mise en place dans l'ordre de réception cachet de la poste faisant foi .

Toutes autres clauses ,se reporter au règlement particulier de chaque trophée .

## Signatures


**E.A.C**

Organisateur Epreuve Esclottes

 ERIC SEILLIER

**S.A.M**

Organisateur Epreuve Minzac

 Patrick Feuillerat